

ÇA SUFFAT COMME CI !

FDE : PAS DE MISE EN PLACE DE LA "RÉFORME" EN SEPTEMBRE 2020 !

Toujours rien ! Aucune information ! À cette date, les ministères n'ont toujours pas communiqué sur la nature et les contenus des concours, les modalités de stage M2 MEEF, la formation éventuelle post-concours... Les organisations syndicales n'ont rien reçu et aucun document, même pas, semble-t-il, au Réseau des INSPÉ réuni le 6 novembre, n'a été diffusé.

Dans ce contexte, comment mettre en place *dès la rentrée prochaine* une réforme dont tous les paramètres/cadres ne sont toujours pas fixés ? Comment construire des maquettes de formation sans que les contenus des concours et les modalités de stage des alternants M2 soient précisés (stage filé ? Massé ? Sur plusieurs cycles ?), etc.

Il est temps, localement et nationalement, de faire entendre les problèmes de faisabilité ! Temps de refuser la mise en place de la réforme à la rentrée 2020 !

Nous attendons que le Réseau des INSPÉ entende enfin les personnels des instituts ! Qu'il dise NON à cette "réforme" élaborée sans concertation et à la hâte, sans réelle volonté d'améliorer des conditions d'entrée dans les métiers de l'enseignement et de l'éducation. Qu'il se refuse à travailler et à faire travailler les équipes de formateurs/trices dans l'urgence, sans autres lignes directrices que la réduction des coûts et une reprise en main idéologique !

Toutes et tous, dans nos INSPÉ, interpellons nos administrateurs-trices !



NOVEMBRE 2019 | lettre réalisée sous la responsabilité du collectif FDE par Michèle Artaud, Vincent Charbonnier, Muriel Coret, Mary David, Michela Gribinski, Marie-France Le Marec, Stéphanie Péraud-Puigsgur, Pierre Sémidor

TOUR D'HORIZON DE LA SITUATION DANS LES INSPÉ, SUIVE À LA JOURNÉE DU 24 OCTOBRE 2019

Voir le communiqué de presse "Des formateurs/trices (et) syndicalistes de plusieurs INSPÉ s'inquiètent à la veille de la parution des textes sur la formation des enseignant.es – CP du 29 octobre 2019, ici :

<https://www.snesup.fr/article/des-formateurtrices-et-syndicalistes-de-plusieurs-inspe-sinquietent-la-veille-de-la-parution-des-textes-sur-la-formation-des-enseignant-es-cp-du-29-octobre-2019>

On constate que, sur le plan national, la situation varie énormément suivant les INSPÉ : certains ont commencé le travail sur les maquettes, d'autres non. Là où le travail a commencé, c'est l'hétérogénéité la plus grande dans les orientations données (coller ou non aux commandes ministérielles – en tout cas à l'interprétation qu'on croit pouvoir en faire) comme dans les personnes impliquées (travail largement partagé ou mené la seule direction).

Tout en reconnaissant l'absence d'éléments de cadrage précis (puisqu'on ne sait toujours rien sur les contenus des concours, modalités de stage, formation post-concours alors que les maquettes devraient remonter en avril), certains INSPÉ s'emploient à lire dans le marc de café du référentiel (par exemple, que peut bien signifier concrètement le fétiche des 55 % de « fondamentaux » en PE ?). D'un INSPÉ à l'autre, on s'emploie :

- soit à « relooker » l'existant, réfléchir à un affichage qui semble conforme aux attentes ministérielles (ou à ce qu'on en comprend), sans fondamentalement changer les contenus des maquettes existantes (quelquefois tout juste mises en place) ;

- soit, à bricoler, avec la volonté (de la direction généralement) de "transformer" l'existant... On assiste alors à des tentatives toutes plus innovantes et audacieuses les unes que les autres, qui vont jusqu'à l'adhésion pure et simple à la « commande » des représentants de l'employeur (qui, eux, ne sont pas oubliés dans les groupes de travail). Car lorsque l'employeur souhaite qu'il y ait plus de ceci (« éthique ») ou de cela (« socle ») dans la formation, il le dit franchement et voit ses préconisations aussitôt transformées en injonctions : approche par compétences, réductions horaires, heures sans formateurs... du très innovant assurément !

- soit (rarement) à anticiper sur un réel projet de formation, prévoyant par exemple, à côté du parcours alternant dont les contours seront largement contraints par le ministère, un parcours non alternant, qui ouvrirait sur d'autres métiers que l'enseignement.

Ailleurs, une attitude plus « prudente » conduit d'abord à faire le bilan de l'existant ou à attendre, pour engager le travail sur les maquettes, que tous les éléments de la « réforme » soient connus, ce qui peut aller, dans certains INSPÉ, jusqu'au silence radio.

Au-delà des inconnues concernant les modalités de stage M2, les contenus des concours et les éventuelles modalités de formation post-concours, les échanges mettent en évidence des questions et problèmes précis. Par exemple :

- Tous les étudiants seront-ils “alternants” en M2 ? Si oui, on peut craindre une forte réduction des effectifs étudiants; si certain.es étudiant.es ne sont pas en alternance, sur quels critères se fera la sélection ?
- Comment les rectorats seraient-ils en mesure de prévoir, à deux ans, les berceaux de stage possibles en M2 (dans l'éventualité où les stages seraient obligatoires, donc serviraient de calibrage pour les capacités d'accueil en M1) ?
- Dans les orientations actuelles, comment valoriser les compétences professionnelles des collègues à temps plein en INSPÉ, dont personne ne sait quelle place ils garderont dans la formation ?
- Si les capacités d'accueil divisent par 2 le public actuellement accueilli en master MEEF, *quid* de l'accueil des « recalés » dans d'autres masters ? etc.

Au-delà des questions, ce sont aussi des **lignes rouges** qui se dessinent, des limites que, collectivement, les enseignant.es-chercheur.es et enseignant.es impliqués dans la FDE se refusent à franchir :

- des maquettes encore réduites, “repensées” dans le seul souci de faire des “économies”, et dans le catéchisme du resserrement sur les “fondamentaux”;
- des masters “repensés” par la commande de l'employeur qui dicte ses attentes;
- la mise en opposition : contenus disciplinaires vs transversaux, fondamentaux vs polyvalence, enseignant.es-chercheur.es vs enseignant.es de “terrain”... oppositions aussi simplistes que convenues qui peuvent conduire à nier les

disciplines autres que le français et les mathématiques ou encore à créer du pseudo inter-pluri-trans-disciplinaire, présenté comme la seule solution pour que toutes les disciplines continuent d'exister vaille que vaille dans un volume horaire réduit;

- une réduction de la formation à du formatage, c'est-à-dire à de l'adaptation court-termiste à l'emploi;
- la mise en responsabilité avant concours d'étudiants sous statut de contractuel.

Ce que nous défendons :

– Du temps pour construire: donc pas de mise en place en septembre 2020 d'une «réforme» dont les ministères ne se donnent même pas la peine de se soucier de la mise en œuvre!

– Une réforme de la FDE au service de l'ambition éducative et non de l'économie de moyens, pilotée par la professionnalité enseignante et non l'idéologie managériale.

– Des contenus de master, en lien avec le concours, articulés autour de stages de pratique accompagnés, élaborés par les acteurs/trices universitaires en relation avec l'État-employeur, qui ne soient pas réduits à une adaptation à l'emploi prolétarisante.

– Des allocations d'études sans contrepartie de service. Nous sommes opposés au statut de contractuel tel que le prévoit la loi Blanquer (“Pour une école de la confiance”) dans la modification du statut des AED.

– Des moyens pour des équipes pluri-catégorielles de formateurs/trices, au sein d'une structure de formation universitaire au fonctionnement démocratique.

NOUVELLE JOURNÉE NATIONALE FDE

LE JEUDI 9 JANVIER 2020,

DE 9H30 À 16H30

au siège national du SNESUP-FSU

78, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris 10^e

Les frais de trajet et repas seront pris en charge pour les adhérents SNESUP.

Merci de confirmer votre présence par courriel : fde@snesup.fr ou encore par tél.

auprès de Vincent Charbonnier 06 45 11 82 00 ou de Muriel Coret 06 14 47 32 27